

TARIFS DES FORMALITÉS EN MATIÈRE DE SÛRETÉS MOBILIÈRES

Inscription de priviléges et nantissements (janvier 2025)

- Priviléges de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciaire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 19,55 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 21,69 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 74,7 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 76,84 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 110,32 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 112,46 €

Nantissement de parts sociales (judiciaires): dépôt d'acte en annexe du registre du commerce et des sociétés: 6,9 €

- Priviléges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ : 8,05 €

Pour une créance supérieure à 20800€ : 35,63 €

- Priviléges du Trésor en matière fiscale

Pour une 1ère inscription : 1,74 €

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 9,22 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 11,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 18,41 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 20,55 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 52,88 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 55,02 €

- Mesure d'inaliénabilité temporaire de fonds de commerce

Sans frais postaux : 17,24 €

Avec frais postaux : 18,52 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 16,09 €

Avec frais postaux : 17,37 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 6,9 €

Avec frais postaux : 8,18 €

Renouvellement/ subrogation/ antériorité

- Privilège de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciaire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) :

| Emoluments du Greffe (HT) | Débours / Frais postaux | TVA | INPI | BODACC | Tarif (TTC) |
|---------------------------|-------------------------|--------|------|--------|-------------|
| 18,02 € | 0 € | 1,53 € | 0 € | 0 € | 19,55 € |

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 21,69 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 74,7 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 76,84 €

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 9,22 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 11,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 18,41 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 20,55 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 52,88 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 55,02 €

Radiation d'inscription de priviléges et nantissements

- Privilège de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciaire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales (judiciaire)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 19,55 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 21.69 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 74,7 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 76.84 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 110,32 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 112.46 €

- Gages des meubles corporels

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 9,22 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 11.36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 18,41 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 20.55 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 52,88 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 55.02 €

- Priviléges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 8,05 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 9,33 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 35,63 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 36,91 €

- Priviléges du Trésor en matière fiscale

Sans frais postaux : 1,74 €

Avec frais postaux : 3,02 €

- Crédit bail en matière mobilière

- Contrat de location

Sans frais postaux : 16,09 €

Avec frais postaux : 17,37 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 6,9 €

Avec frais postaux : 8,18 €

Mention en marge : Tarif non paramétré, veuillez contacter le greffe